

Contribution de la CCI Nantes St-Nazaire sur le projet des Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays de Loire

Le projet des liaisons nouvelles ouest Bretagne Pays de Loire (LNOBPL), porté par SNCF Réseau, les régions Pays de Loire et Bretagne, et les deux métropoles Nantes et Rennes, représente un enjeu majeur pour le développement du Grand Ouest et pour sa desserte tant locale qu'inter-régionale.

C'est donc dans ce contexte, et à l'occasion de la nouvelle phase de concertation, que la CCI Nantes St-Nazaire souhaite rappeler, avec force, son soutien à ce projet de renforcement de l'offre ferroviaire sur le territoire, prévu pour l'horizon 2030.

Pour rappel, les objectifs du maître d'ouvrage à travers le projet LNOBPL sont :

- d'améliorer l'accessibilité de la pointe bretonne
- de renforcer le réseau inter-villes
- de rapprocher les capitales régionales Nantes et Rennes
- de desservir le futur aéroport du Grand Ouest
- de dégager des possibilités d'évolution du réseau

Périmètre du projet LNOBPL



Quelles sont nos priorités pour le projet LNOBPL ?

Une liaison ferroviaire performante et cadencée entre Nantes et Rennes :

L'objectif est de disposer d'une ligne ferroviaire compétitive (à l'image de Nantes – Angers) pour accélérer la coopération entre les deux grandes métropoles de l'ouest (en terme de développement économique, de tourisme, d'enseignement supérieur et recherche etc...). Il s'agit bien là d'intensifier les liens physiques et donc économiques entre Nantes et Rennes, pour continuer à attirer des compétences, développer l'accès aux équipements, jouer sur les complémentarités et spécificités de chacun et développer, in fine, l'emploi.

En termes de fonctionnalité, cela s'exprime par la mise en œuvre d'une offre ferroviaire efficace entre Nantes et Rennes avec des temps de parcours compétitifs (45 minutes) et des fréquences plus nombreuses et régulières (cadencement).

La desserte du futur aéroport du Grand Ouest par une liaison ferroviaire interrégionale rapide :

L'objectif est de desservir avec performance l'ensemble de la zone de chalandise du futur aéroport, d'avoir une connexion directe vers l'aéroport depuis Nantes et depuis Rennes, prenant appui sur des gares multimodales à Nantes, Rennes et Notre-Dame-des-Landes.

La qualité et les temps d'accès à la future plate-forme sont, en effet, des facteurs déterminants pour faire de l'aéroport un levier de développement économique pour le territoire.

En termes de fonctionnalités, cela s'exprime par un temps de parcours réduit et des fréquences régulières entre le futur aéroport et les gares de Nantes et Rennes, et par des pré- et post-acheminements fluides et aisés pour les voyageurs (horaires, accès et stationnement en gare, accès en transports collectifs...).

Assurer le bon fonctionnement de long terme des étoiles ferroviaires nantaises et rennaises :

L'objectif est d'être en capacité d'absorber la croissance attendue du trafic sur les lignes périurbaines (notamment entre Nantes et Savenay) et d'encourager le report modal pour les déplacements au sein des grandes aires urbaines.

Les croissances démographiques et de l'emploi sur Nantes et Rennes sont parmi les plus fortes de France et les projections indiquent que cela devrait continuer (+1,3 millions d'habitants supplémentaire sur les régions Bretagne et Pays de Loire attendus d'ici 2040). Cette métropolisation de l'emploi a des conséquences directes sur la mobilité avec un accroissement des flux entre métropoles et territoires périurbains.

Il est donc indispensable d'accompagner cet essor par un maillage ferroviaire (l'étoile ferroviaire) répondant aux besoins croissants de mobilité et à des usages qui se multiplient.

La réflexion sur l'offre ferroviaire Nantes-Rennes doit donc forcément servir à répondre au besoin de renforcement des étoiles ferroviaires nantaises et rennaises. Il est indispensable de dégager des possibilités d'évolution du réseau et d'augmenter les capacités aux abords des deux agglomérations.

En termes de fonctionnalités, cela s'exprime par un meilleur cadencement sur les étoiles ferroviaires, entre les gares des cœurs d'agglomérations et les pôles périurbains.

Dégager des capacités pour le fret à long terme :

La question sous-jacente du fret ferroviaire est posée avec le projet LNOBPL puisqu'il sera possible, par la mise en œuvre de nouvelles lignes voyageurs, de libérer des sillons pour le fret. En effet, les aménagements capacitaires en sortie de Nantes pourraient permettre d'avoir potentiellement plus de sillons disponibles pour le fret ferroviaire à long terme.

C'est une opportunité à saisir pour la desserte de l'hinterland du port de Nantes St-Nazaire, et à inscrire à plus ou moins long terme en lien avec le déploiement d'une offre fret attractive et compétitive.

En conclusion,

Pour la CCI Nantes St-Nazaire, toutes les priorités sont finalement liées : le projet LNOBPL doit à la fois permettre d'améliorer considérablement la desserte entre Nantes et Rennes, en passant inévitablement par le futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Mais cela ne peut s'imaginer sans offrir des capacités supplémentaires pour les dessertes périurbaines et ce, afin d'assurer le bon fonctionnement, à long terme, de notre système de transport métropolitain et permettre le report modal.

Le grand projet ferroviaire LNOBPL constitue donc un enjeu majeur pour l'ouest français, pour accompagner le développement du territoire et répondre à la croissance des besoins de mobilité. Ce projet est essentiel pour connecter les métropoles entre elles, et finalement, accroître leur visibilité dans le paysage européen.

C'est aussi un projet à inscrire dans une dimension plus vaste de développement et de perfectionnement de l'offre ferroviaire à destination des entreprises et habitants du Grand Ouest : en travaillant notamment sur la résorption de points durs importants (tunnel de Chantenay, saturation de la ligne Nantes Angers, traversée du sud Ile de France etc...) et en améliorant les connexions longue distance.

Enfin, continuer à investir dans le ferroviaire, c'est surtout un moyen de préserver les facteurs de notre attractivité économique et territoriale, pour les générations futures.